

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	:	MIKRO QUAT
Autres moyens d'identification	:	Sans objet
Utilisation recommandée	:	Nettoyant tout usages
Restrictions d'utilisation	:	Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.
Information sur la dilution du produit	:	0.2 % - 0.8 %
Société	:	Ecolab Inc. 1 Ecolab Place St. Paul, Minnesota USA 55102 1-800-352-5326
Informations relatives aux soins d'urgence	:	1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)
Date d'émission	:	10/11/2019

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Classification SGH
Produit TEL QUE VENDU

Toxicité aiguë (Oral(e))	:	Catégorie 4
Corrosion de la peau	:	Catégorie 1B
Dommages oculaires graves	:	Catégorie 1

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments étiquette SGH
Produit TEL QUE VENDU

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Nocif en cas d'ingestion.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MIKRO QUAT

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / Se doucher. EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage:

Garder sous clef.

Élimination:

Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Déclarations sur la sécurité

Prévention:

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention:

Consulter un médecin en cas de malaise.

Entreposage:

Conserver conformément à la réglementation locale.

Produit TEL QUE VENDU

Autres dangers

: Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Produit TEL QUE VENDU**

Substance pure/mélange

: Mélange

Nom Chimique

quaternary ammonium compounds, benzyl-c12-c16-alkyldimethyl, chlorides

No. CAS

68424-85-1

Concentration (%)

9.5

oxirane, methyl-, polymer with oxirane

9003-11-6

5 - 10

éthanolamine

141-43-5

1 - 5

éthanol

64-17-5

1 - 5

Sodium Mercaptobenzothiazole

2492-26-4

0.1 - 1

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Aucun ingrédient dangereux

SECTION 4. PREMIERS SOINS**Produit TEL QUE VENDU**

En cas de contact avec les yeux

: Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une assistance médicale. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MIKRO QUAT

	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
En cas d'ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
En cas d'inhalation	: Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Protection pour les secouristes	: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
Avis aux médecins	: Traiter de façon symptomatique.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

En cas de contact avec les yeux	: Rincer abondamment à l'eau.
En cas de contact avec la peau	: Rincer abondamment à l'eau.
En cas d'ingestion	: Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas d'inhalation	: Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit TEL QUE VENDU

Moyen d'extinction approprié	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inadéquats	: Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Non inflammable ou combustible.
Produits de combustion dangereux	: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore
Équipement de protection	: Utiliser un équipement de protection personnelle.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MIKRO QUAT

spécial pour les pompiers

Méthodes spécifiques d'extinction : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Produit TEL QUE VENDU

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas de déversement.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Produit TEL QUE VENDU

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de dysfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sûres : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MIKRO QUAT

Température d'entreposage : 0 °C à 50 °C

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Conseils pour une manipulation sans danger : Se laver les mains après manipulation. En cas de dysfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI). Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Conditions de stockage sûres : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Produit TEL QUE VENDU

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
monoethanolamine	141-43-5	TWA	3 ppm	ACGIH
		STEL	6 ppm	ACGIH
		TWA	3 ppm 8 mg/m ³	NIOSH REL
		STEL	6 ppm 15 mg/m ³	NIOSH REL
ethanol	64-17-5	TWA	3 ppm 6 mg/m ³	OSHA Z1
		TWA	1,000 ppm 1,900 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA	1,000 ppm 1,900 mg/m ³	OSHA Z1

Mesures d'ordre technique : Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Gants de type standard.
Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les produits chimiques.

Protection de la peau : Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes protectrices et vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en cas de contact ou danger d'éclaboussure.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MIKRO QUAT

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

	Produit TEL QUE VENDU	Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE
Aspect	: liquide	liquide
Couleur	: rouge foncé	rouge pâle
Odeur	: citron	Désinfectants
pH	: 11.35, (100 %)	10.0 - 10.5
Point d'éclair	: Sans objet	
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible	
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible	
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet	
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible	
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible	
Pression de vapeur	: Donnée non disponible	
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible	
Densité relative	: 1.01	
Solubilité dans l'eau	: Donnée non disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible	
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible	
Décomposition thermique	: Donnée non disponible	
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible	
Propriétés explosives	: Donnée non disponible	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MIKRO QUAT

Propriétés comburantes	: Donnée non disponible
poids moléculaire	: Donnée non disponible
COV (composés organiques volatils)	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produit TEL QUE VENDU

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	: Inconnu.
Produits incompatibles	: Acides
Produits de décomposition dangereux	: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme : Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition	: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau
---	---

Effets potentiels sur la santé

Produit TEL QUE VENDU

Yeux	: Provoque des lésions oculaires graves.
Peau	: Provoque des brûlures graves de la peau.
Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de l'appareil digestif.
Inhalation	: Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
Exposition chronique	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Yeux	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Peau	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Inhalation	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MIKRO QUAT

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Produit TEL QUE VENDU

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion, Irritation

Contact avec la peau : Rougeur, Douleur, Corrosion

Ingestion : Corrosion, Douleur abdominale

Inhalation : Irritation respiratoire, Toux

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Contact avec les yeux : Aucun symptôme connu ou prévu.

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

Toxicité

Produit TEL QUE VENDU

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 : > 300 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Donnée non disponible

Corrosion et/ou irritation de la peau : Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des yeux : Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou respiratoire : Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible

Effets sur la reproduction : Donnée non disponible

Mutagénicité de la cellule germinale : Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible

STOT - exposition unique : Donnée non disponible

STOT - exposition répétée : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

Composants

Toxicité aiguë par inhalation : quaternary ammonium compounds, benzyl-c12-c16-alkyldimethyl, chlorides
4 h CL50 Rat: 0.054 mg/l
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MIKRO QUAT

oxirane, methyl-, polymer with oxirane
4 h DL50 Rat: 1 mg/l
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

éthanolamine
4 h CL50 Rat: > 1.6 mg/l
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

éthanol
4 h CL50 Rat: 117 mg/l
Atmosphère d'essai: vapeur

Composants

Toxicité cutanée aiguë : quaternary ammonium compounds, benzyl-c12-c16-alkyldimethyl, chlorides
DL50 Lapin: 3,340 mg/kg

éthanolamine
DL50 Lapin: 1,025 mg/kg

éthanol
DL50 Lapin: > 15,800 mg/kg

Sodium Mercaptobenzothiazole
DL50 Lapin: > 7,980 mg/kg

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit TEL QUE VENDU Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : oxirane, methyl-, polymer with oxirane
96 h CL50 Poissons: > 100 mg/l

éthanol
96 h CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): > 100 mg/l

Sodium Mercaptobenzothiazole
96 h CL50: 0.73 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : quaternary ammonium compounds, benzyl-c12-c16-alkyldimethyl, chlorides
48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 0.016 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MIKRO QUAT

éthanolamine
48 h CL50: 65 mg/l

Persistence et dégradabilité

Produit TEL QUE VENDU

Biodégradable

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Biodégradable

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit TEL QUE VENDU

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination : Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination : Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit TEL QUE VENDU

L'affrèteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'emballage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MIKRO QUAT

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/IMO)

No. UN : 3082
Description des marchandises : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (quaternary ammonium compound)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Polluant marin : oui

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Produit TEL QUE VENDU

EPA Numéro d'enregistrement : 1677-21

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Toxicité aiguë (toutes les voies d'exposition)
Corrosion ou irritation cutanée
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
l'eau	7732-18-5	Diluant	Not Applicable
quaternary ammonium compounds, benzyl-c12-c16-alkyldimethyl, chlorides	68424-85-1	Biocide	Not Applicable
oxirane, methyl-, polymer with oxirane	9003-11-6	Agent nettoyant	Not Applicable
éthanolamine	141-43-5	Agent nettoyant	Not Applicable
Chelating agent	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
Sodium Mercaptobenzothiazole	2492-26-4	Adjuvant de traitement	Not Applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MIKRO QUAT

Ingrédient(s) de parfum	Not Available	Fragrance	Not Applicable
Alkyl Amines	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
Sel d'acide carboxylique substitué	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
hydroxyde de sodium	1310-73-2	Agent nettoyant	20
Colorant	Réservé	Teinture	Not Applicable
Colorant	Réservé	Teinture	Not Applicable

*Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

1907/2006 (UE) :

non établi(e)

Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

non établi(e)

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

non établi(e)

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

En conformité avec les inventaires

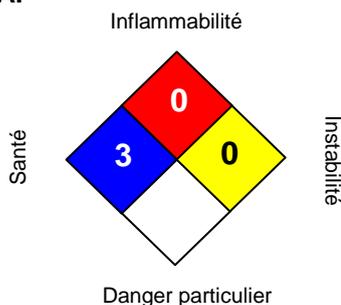
Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Produit TEL QUE VENDU

NFPA:



HMIS III:

SANTE	3
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

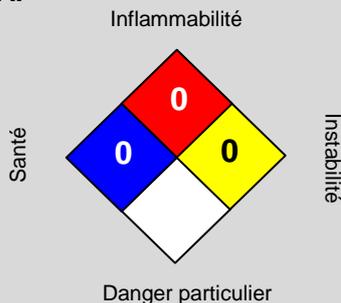
0 = insignifiante, 1 = Léger,
2 = Modéré, 3 = Elevé
4 = Extrême, * = Chronique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MIKRO QUAT

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

NFPA:



HMIS III:

SANTE	0
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,
2 = Modéré, 3 = Elevé
4 = Extrême, * = Chronique

Date d'émission : 10/11/2019
Version : 1.1
Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.